

## Questions-Réponses du 29 juin au 3 juillet

Q°1 Est-ce qu'on peut vous envoyer des mails pendant l'été ?

R°1 Oui mais je ne garantis pas de délai de réponse.

Q°2 Est-ce qu'aux oraux de l'ENS il y a forcément une question de cours et si oui quelles sont celles qui doivent être connues ?

R°2 Aux oraux de l'ENS vous avez 1h de préparation et 30 min de passage pour exposer 2 exercices. Ci-joint les indications données en début de sujet :

*Vous traiterez les exercices suivants et les présenterez tous deux, dans l'ordre de votre choix. Le temps de préparation est d'une heure; l'interrogation durera une demi-heure environ.*

*Au début de l'interrogation, vous disposerez de dix minutes au maximum pour présenter vos résultats, sans intervention du jury (vous pouvez utiliser moins de dix minutes si vous le souhaitez). Nous vous encourageons à ne pas recopier l'intégralité de vos calculs, mais plutôt à vous concentrer sur les points cruciaux de votre raisonnement. Le jury reviendra ensuite sur les questions qu'il souhaitera approfondir, y compris éventuellement celles que vous n'auriez pas eu le temps d'aborder pendant la préparation. Il vous donnera au besoin des indications.*